



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil de Développement
du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

COMMISSION : Patrimoine naturel

Titre : « L'éducation à l'environnement »

Responsable de commission : Jean-Claude TEMPIER

Contributeurs : Pierre LAVILLE, Jean-Jacques SALONE

Date de création : 16.07.2014

Date de soumission au CO : 22.09.2014

Date de validation par le CO : 22.10.2014

PROPOSITIONS D'OBJECTIFS RELATIFS À L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

Introduction

L'éducation à l'environnement fait partie d'une des cinq missions fondatrices de tout parc naturel régional : « **l'accueil, l'éducation et l'information du public**. Les Parcs favorisent le contact avec la nature, sensibilisent les habitants aux problèmes environnementaux ». La page internet consacrée à cette mission:

<http://www.parcs-naturels-regionaux.tm.fr/fr/approfondir/territoires-developpement-durable.asp?op=territoires-developpement-durable-accueil-education-information>

L'environnement est un concept d'acception large qui peut intégrer toutes les catégories patrimoniales (patrimoines naturel, culturel et culturel) dans leurs composantes matérielles, immatérielles, économiques ou sociales. Ici, c'est essentiellement le patrimoine naturel qui est l'enjeu. Les autres catégories demeurent cependant des contextes déterminants.

Le patrimoine naturel englobe la flore et la faune, mais aussi les éléments physiques des paysages (patrimoines géologique, paléontologique, minéralogique, hydrique,...). Parmi ces éléments de notre planète, une hiérarchie s'est progressivement établie notamment par l'échelonnement dans le temps d'une complexité croissante, menant du physique au biologique.-Cette « évolution » est à garder en arrière-plan permanent. L'histoire des sciences est un des volets du message à diffuser auprès du public quel qu'il soit, surtout si elle s'enracine au sein du Parc. Cela lui confère une originalité véritable pour les disciplines concernées.

Le public visé est décliné en trois catégories : les jeunes, avec principalement le vecteur scolaire, les habitants, avec une priorité donnée aux actions à l'échelon communal, et les visiteurs, quelles que soient leurs motivations.

Les actions proposées comme exemples de mises en œuvre d'objectifs sont variées et s'appuient sur des partenariats développés principalement avec les acteurs associatifs et scolaires du territoire.

La méthodologie adoptée dans le groupe se déroule en deux temps : s'informer sur le thème de travail (échanges avec les autres membres des groupes de travail du Conseil de Développement, lectures du diagnostic, de chartes,...) et faire évoluer les textes martyrs produits et à produire (dont celui-ci).



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil de Développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Trois orientations retenues

ORIENTATION 1 : SOUTENIR LES ACTIONS D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À DESTINATION DES SCOLAIRES

ORIENTATION 2 : ENCOURAGER UNE MEILLEURE CONNAISSANCE DES PATRIMOINES COMMUNAUX

ORIENTATION 3 : ACCUEILLIR LES VISITEURS DANS LES MAISONS ET CENTRES D'INFORMATION DU PNR, LES INFORMER DES RICHESSES DU TERRITOIRE ET LES SENSIBILISER À LEUR PRÉSERVATION

Orientation 1 :

Soutenir les actions d'éducation à l'environnement à destination des scolaires

Plus de 80 projets d'éducation à l'environnement conduits en milieu scolaire ont été recensés dans le Var pour l'année 2013/2014. Tous les niveaux scolaires sont concernés, de l'école maternelle aux enseignements supérieurs, avec une prépondérance de l'école primaire puis du collège. Les actions sont majoritairement menées dans le cadre de partenariats entre des enseignants et des associations. Des aides sont parfois attribuées à divers niveaux institutionnels territoriaux ou académiques.

Objectif 1.1 : Recenser puis proposer, coordonner et susciter les actions d'EE en milieu scolaire

Exemples d'actions : aider à la création et au maintien d'emploi d'animateur nature en milieu scolaire, organiser des échanges d'expériences via des rencontres ou des forum Internet, organiser des concours inter-écoles, publier sur les sites Internet ou sur d'autres supports des compte-rendu de projets

Objectif 1.2 : Recenser puis coproduire du matériel pédagogique

Exemples d'actions : fabrication ou adaptation de malettes scientifiques thématiques, création de ressources multimédia, proposer la création de lieux pédagogiques comme des fouilles paléontologiques dans une carrière fermée mais entretenue par une collectivité ou l'ancien exploitant pour y assurer la sécurité des visiteurs et le renouvellement des niveaux de fouille, etc.

Orientation 2 :

Encourager une meilleure connaissance des patrimoines communaux

Objectif 2.1 : Réaliser des inventaires des patrimoines naturels communaux

Exemple d'actions : sensibilisation des habitants sur la recherche des nids d'hirondelles, des papillons, des oiseaux communs, des orchidées ...

Objectif 2.2 : Informer les habitants des communes sur les évolutions de l'état et des usages de leur patrimoine naturel communal

Exemple d'actions : production des documents publics et diffusion, mise en place de signalétiques en milieu naturel (sur sites adaptés à cette signalétique), organisation de conférences et d'expositions, recensement et coordination des randonnées proposées par les associations et les professionnels



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil de Développement du projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Objectif 2.3 : Encourager les initiatives éco-citoyennes

Exemples d'actions : développer le covoiturage, susciter la création de pistes cyclables intra et inter communales, encourager les transports à traction animale dans les communes, communiquer sur les décharges sauvages

Orientation 3 :

Accueillir les visiteurs dans les Maisons et Centres d'information du PNR, les informer des richesses du territoire et les sensibiliser à leur préservation

Objectif 3.1 : Recevoir les visiteurs dans des bâtis adaptés

Exemple d'actions : concevoir et construire une Maison du parc susceptible d'héberger des expositions, des conférences et des vitrines associatives, multiplier les Centres d'information, lieux de diffusion des ressources multimédia (Offices de tourisme ...)

Objectif 3.2 : Informer le visiteur en milieu naturel

Exemple d'actions : mise en place de périmètres matérialisés dans les zones de faible taille et fortement soumises à la fréquentation, implantation de systèmes d'information adaptés aux sites (panneaux, bornes, ...)